



AS/RuI (2026) 02

26 janvier 2026

Commission du Règlement, de l'éthique et des immunités

Accroître la participation active des membres aux travaux de l'Assemblée parlementaire

Rapporteure: Mme Petra BAYR, Autriche, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Résumé des réponses au questionnaire envoyé le 20 juin 2024 à tous les membres de l'APCE¹

Note d'information

Extrait de la note introductive AS/Pro (2024) 04

I. Introduction

1. Le 20 juin 2022, la commission du règlement, des immunités et des affaires institutionnelles a été saisie d'un rapport intitulé « *Accroître la participation active et la contribution des parlementaires aux travaux de l'Assemblée parlementaire et de ses commissions* ».
2. Afin de mieux comprendre ce qui motive la participation des membres, mais aussi ce qui peut l'entraver, un questionnaire en ligne (annexe 1) a été envoyé le 20 juin 2024 à tous les membres de l'Assemblée. À la date limite fixée pour les réponses, le 12 juillet 2024, 87 membres de l'Assemblée avaient répondu.
3. Les questions étaient pour la plupart de nature quantitative, avec des réponses données à choisir, car un questionnaire plus court avec des questions à choix multiples assure un taux de réponses plus élevé et il facilite l'évaluation des réponses. Néanmoins, quelques questions ouvertes ont été incluses dans le but de recueillir des facteurs d'influence qui pourraient autrement être négligés.

II. Résultats du questionnaire

4. 87 des 612 représentant·e·s et suppléant·e·s de l'Assemblée ont répondu au questionnaire. La taille réduite de l'échantillon peut limiter la signification statistique; toutefois, l'enquête peut encore fournir des informations précieuses et suggérer des tendances.

a. Informations générales

5. 53% des répondants sont des hommes et 46% sont des femmes. La majorité des répondants (88 %) sont nés entre 1950 et 1989. Seul un faible pourcentage (6 %) est né après 1990. 77 % des personnes interrogées sont des représentant·e·s à l'APCE et 54 % font partie de petites délégations nationales (4 à 8 membres). 51 % des personnes interrogées déclarent faire partie du groupe SOC, 17 % du PPE/DC, 17 % de l'ADLE, 8 % de la CE/DA, 4 % du GUE et 3 % NR. 54 % font partie de la majorité au sein de leur parlement national.
6. Seulement 16 % des personnes interrogées sont membres de leur parlement national depuis moins de deux ans, tandis que 46 % le sont depuis deux à dix ans et que le reste des personnes interrogées (37 %) le sont depuis plus de dix ans. 66% des répondants ont été membres de l'APCE entre 1 et 5 ans.

b. Avant les sessions

7. Afin de devenir membre de leur délégation nationale auprès de l'APCE, 51 % **ont demandé à faire partie de la délégation auprès de l'APCE**. Ce n'est que pour un faible pourcentage (4 %) qu'il s'agit d'une partie obligatoire de leur rôle au sein des parlements nationaux. Les réponses variaient en fonction de la taille de la délégation. Dans l'ensemble, pour les délégations de grande taille et de taille moyenne (10 à 36 membres), la

¹ Déclassifié par décision de la commission du Règlement, de l'éthique et des immunités lors de sa réunion du 29 janvier 2026

majorité des membres ont demandé à faire partie de la délégation, tandis que pour les petites délégations, ils ont été le plus souvent invitées à se joindre à la délégation (53 % des répondants issus de petites délégations). Lorsqu'on leur a demandé s'il leur était difficile de devenir membre de leur délégation nationale auprès de l'APCE, environ 20 % ont déclaré que c'était « difficile » ou « très difficile ». Il semble un peu plus facile pour les membres du parti actuellement au gouvernement (36 % des répondants du parti au gouvernement contre 23 % des répondants de l'opposition) et des délégations moyennes (43 % des répondants des délégations moyennes) de devenir membres que pour les membres de petites (26 %) et grandes (17 %) délégations.

8. Lorsqu'on leur a demandé quels **étaient les obstacles possibles pour faire partie d'une délégation nationale**, 26 répondants ont répondu « affiliation politique » et 24 ont répondu que cela prenait trop de temps. D'autres questions soulevées à plusieurs reprises sont la barrière de la langue, le manque d'expérience et de connaissances, le fait de ne pas connaître les bons contacts et le genre. Il est intéressant de noter qu'à la question ouverte de savoir s'il pourrait y avoir d'autres obstacles, la réponse la plus courante a été le nombre limité de sièges et les règles relatives à la représentation équitable (sièges par parti, chambre et sexe).

9. **Le nombre d'heures par mois allouées au travail de l'APCE était** une question difficile à répondre, car la quantité de travail varie énormément. Cela dépend s'il s'agit d'une session, de la charge de travail et des responsabilités des parlementaires au sein de leur parlement national et de l'APCE. Parfois, les travaux du parlement national et de l'APCE se chevauchent. La plupart des répondants ont néanmoins essayé de deviner leur moyenne, ce qui a permis à 9 % d'entre eux de répondre qu'ils consacraient moins de 5 heures par mois au travail de l'APCE, 7 % plus de 40 heures par mois et 37 % qu'ils consacraient entre 11 et 20 heures par mois au travail de l'APCE.

10. Interrogés sur la **réputation du Conseil de l'Europe dans leur pays d'origine**, la plupart des répondants (54 %) ont répondu qu'il jouissait d'une « grande » ou « juste » réputation, 41 % ont répondu que les travaux du Conseil et de l'APCE n'étaient pas bien connus, mis à part par les experts. Seuls 5 % ont affirmé que le Conseil avait une mauvaise réputation.

11. Selon 23 % des répondants, **les outils techniques (i.e. PACE-apps)** ne sont pas faciles à utiliser.

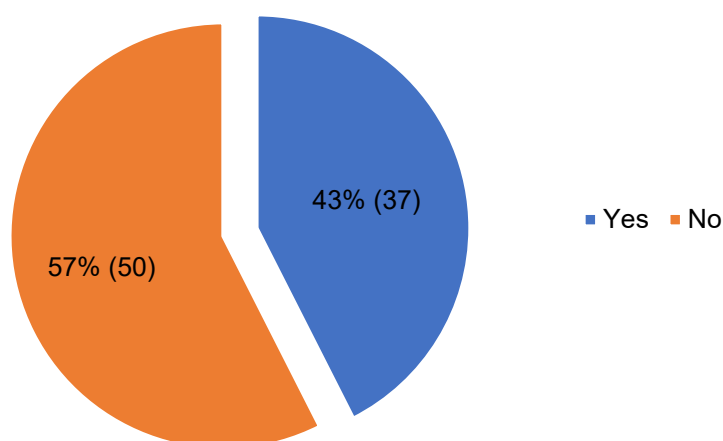
12. 31 % des personnes interrogées éprouvent des difficultés à **accéder aux informations avant la session**. Il est intéressant de noter que les membres qui ont rejoint l'Assemblée plus récemment semblent avoir moins de difficultés à accéder à l'information (56 % des répondants qui sont membres depuis 1 à 5 ans considèrent que c'est facile).

c. Pendant les parties de sessions

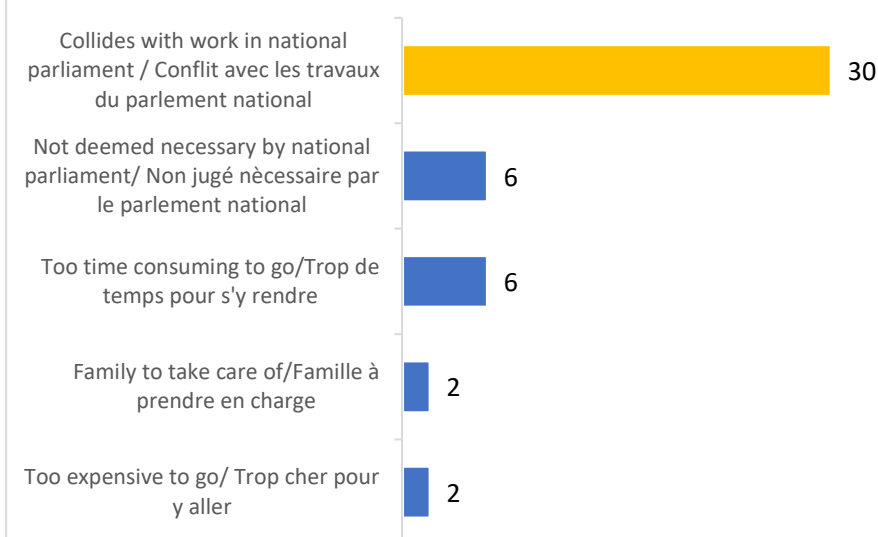
13. 63 % des personnes interrogées ont déclaré **assister aux quatre parties de sessions de l'APCE**, et 69 % d'entre elles ont déclaré assister à **au moins quatre jours de la session plénière**. Étant donné que les statistiques sur le niveau de participation des délégations nationales pour les quatre parties de session de 2023 montrent que le niveau moyen global de participation des membres des 46 délégations était de 44,80 %, nous pouvons nous attendre à ce que le sous-groupe de parlementaires ayant répondu à l'enquête soit en moyenne plus impliqué dans les travaux de l'APCE.

14. 43 % ont déclaré rencontrer **des obstacles pour assister aux parties de sessions**. En particulier, la plupart des répondants des délégations de taille moyenne ont déclaré qu'ils se heurtaient à des obstacles. Interrogés sur la nature des obstacles, la réponse la plus courante a été que les parties de sessions entrent en collision avec les travaux du parlement national. Dans la question ouverte suivante sur la question de savoir s'il pourrait y avoir d'autres obstacles, la majorité a mentionné les difficultés d'accès à Strasbourg. Deux suggestions ont également été formulées pour contrer les obstacles : publier les dates et les ordres du jour des parties de sessions plus tôt afin de permettre une meilleure planification et de mettre en place un calendrier tournant des réunions des commissions afin d'éviter que les mêmes commissions se réunissent toujours au même moment et en parallèle des sessions des parlements nationaux.

Are there any obstacles to your attendance at the sessions? /
Y a-t-il des obstacles à votre participation aux sessions ?

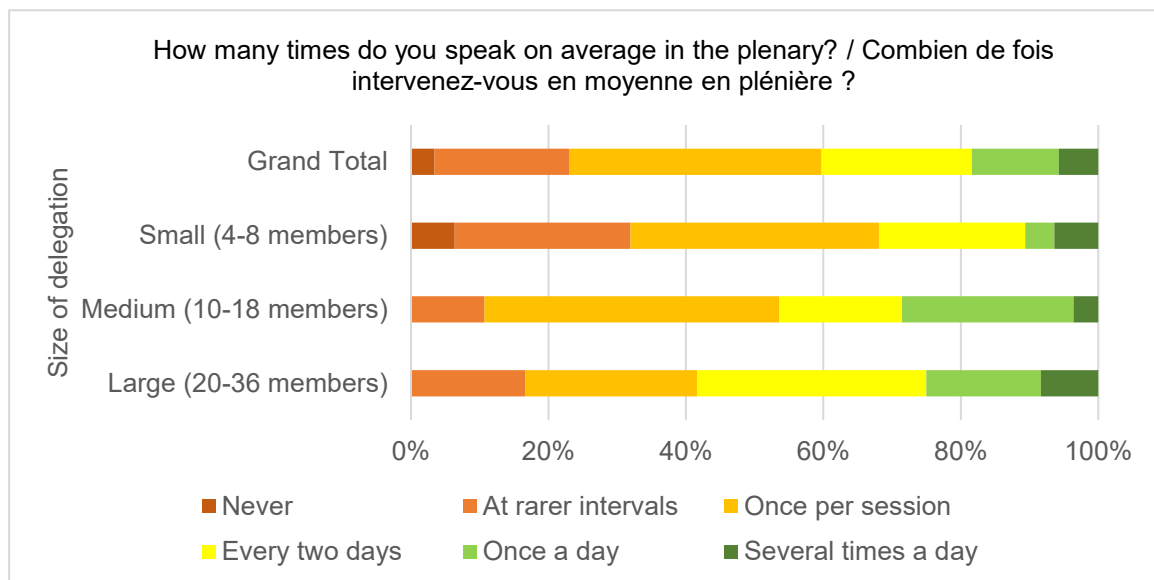


If yes, which ones? / Si oui, lesquelles ?

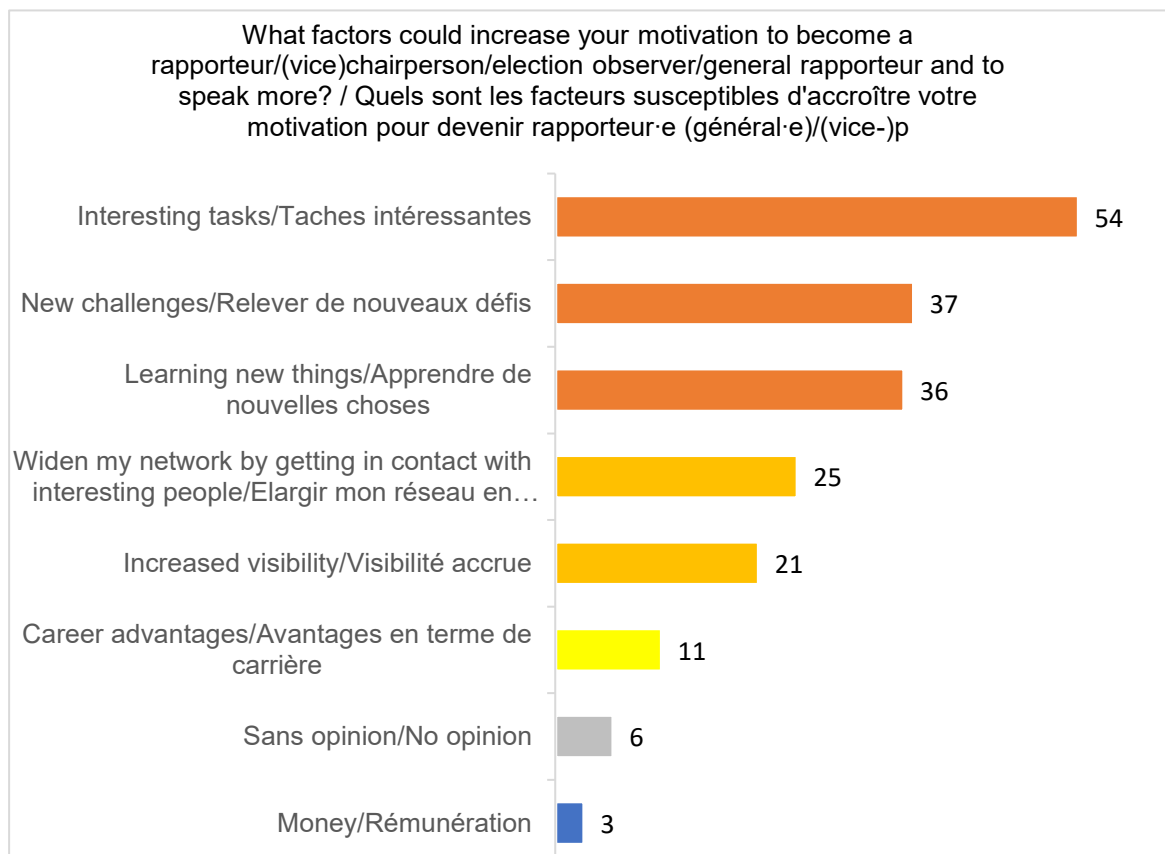


15. **40 % ont déclaré qu'ils assisteraient à davantage de parties de sessions si elles avaient lieu 5 à 6 fois par an et ne dureraient que trois jours**, tandis que 30 % ne pensaient pas que cela aurait un impact positif sur leur participation.

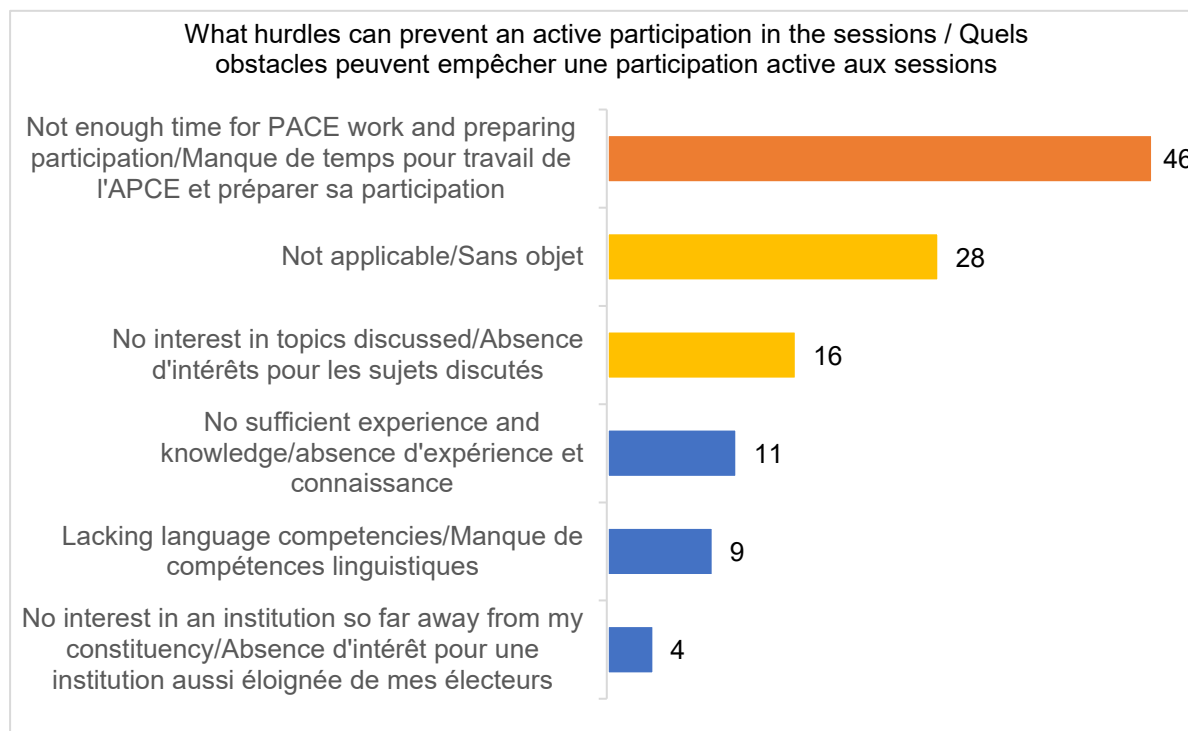
16. **À la fréquence moyenne de leurs interventions en plénière**, seuls 3 % ont répondu « jamais », tandis qu'une majorité relative de 37 % ont répondu « une fois par session ». Tous les répondants qui ont répondu « jamais » provenaient de petites délégations. Les membres qui siègent à l'APCE depuis 6 à 10 ans sont les plus actifs, s'exprimant en moyenne plus d'une fois par partie de session. Ce sont eux qui sont plus susceptibles de parler plusieurs fois par jour.



17. La moitié des répondants (43 personnes) **n'avaient jamais été rapporteur·e / (vice-) président·e / observateur/observatrice électoral ou rapporteur·e général·e avant**, tandis que 15 avaient eu un tel rôle plus de 6 fois – 2 d'entre eux plus de 15 fois. Ce n'est cependant pas par manque de motivation, puisque seulement 3% ont déclaré ne pas être motivés. 54 ont répondu que la motivation pourrait être encore augmentée grâce à des tâches intéressantes. De nouveaux défis et l'apprentissage de nouvelles choses ont également été évoqués fréquemment, tandis que l'argent et les avantages professionnels semblaient ne jouer qu'un rôle mineur. Interrogés sur d'autres **facteurs de motivation possibles**, les réponses allaient d'un soutien, d'une information et d'une transparence accrue sur le processus à la capacité d'influencer l'ordre du jour et d'aborder des questions hautement politiques. La longueur des travaux était l'obstacle le plus fréquemment mentionné (34 fois), tandis que 28 personnes ne voyaient aucun obstacle à assumer un rôle au sein de l'APCE. Dans la question ouverte, des obstacles tels que le fait d'être un·e suppléant·e, de ne pas être de la fraction gouvernementale, d'être d'une petite délégation et d'être mal à l'aise dans la promotion d'un rôle ont été mentionnés.



18. La **participation active aux parties de sessions** est également entravée par le manque de temps consacré aux travaux de l'APCE et à la préparation de sa participation, selon 46 répondants. 26 ont répondu que la question ne leur était pas applicable alors que 4 n'avaient pas d'intérêt dans une institution si éloignée de leurs électeurs. Les autres obstacles mentionnés dans la question ouverte sont le temps limité pour l'ensemble de la liste des orateurs/oratrices, le manque de priorité des parlements nationaux et le chevauchement des parties de sessions avec les travaux des parlements nationaux.



19. 21 % des répondants ont déclaré **qu'ils n'étaient pas au courant des procédures à suivre pour devenir rapporteur·e, (vice-)président·e, observateur/observatrice électoral et rapporteur·e général·e** et 17 % qu'ils n'étaient pas au courant de leurs **rôles et tâches**. La majorité de ceux qui n'étaient pas au courant des procédures et des tâches sont issus de délégations plus petites. En ce qui concerne les procédures, ceux qui ont répondu qu'ils n'étaient pas au courant ne sont membres de l'Assemblée que depuis un à cinq ans. 43 % ont estimé que les informations relatives aux procédures et aux tâches n'étaient pas suffisamment claires et accessibles – cet avis négatif émane principalement des membres des petites et moyennes délégations et des nouveaux membres. Les propositions les plus courantes pour améliorer cette situation ont été la distribution d'une courte brochure d'information et la mise en place d'un programme de mentorat.

20. Douze répondants (14 %) ont répondu ne pas avoir accès aux ressources nécessaires à leur participation active, dont six parce que ces ressources ne sont pas suffisamment visibles ou accessibles.

21. La **mediabox** n'a jamais été utilisée par 46% des répondants et n'est utilisée qu'une fois par jour ou plus par 16%. Les femmes l'utilisent en moyenne moins que les hommes, 55 % des femmes interrogées déclarant ne jamais l'utiliser. Lorsqu'on leur a demandé si l'information **sur la façon de l'utiliser** était suffisamment accessible, les réponses étaient plus équilibrées, 53 % l'ayant trouvée insuffisamment accessible et 47 % semblant être satisfait.

22. La majorité des répondants à la question ouverte sur les autres services qu'ils aimeraient voir pour les membres de l'APCE ont répondu qu'ils souhaitaient que les applications de l'APCE soient améliorées et que la couverture médiatique soit améliorée.

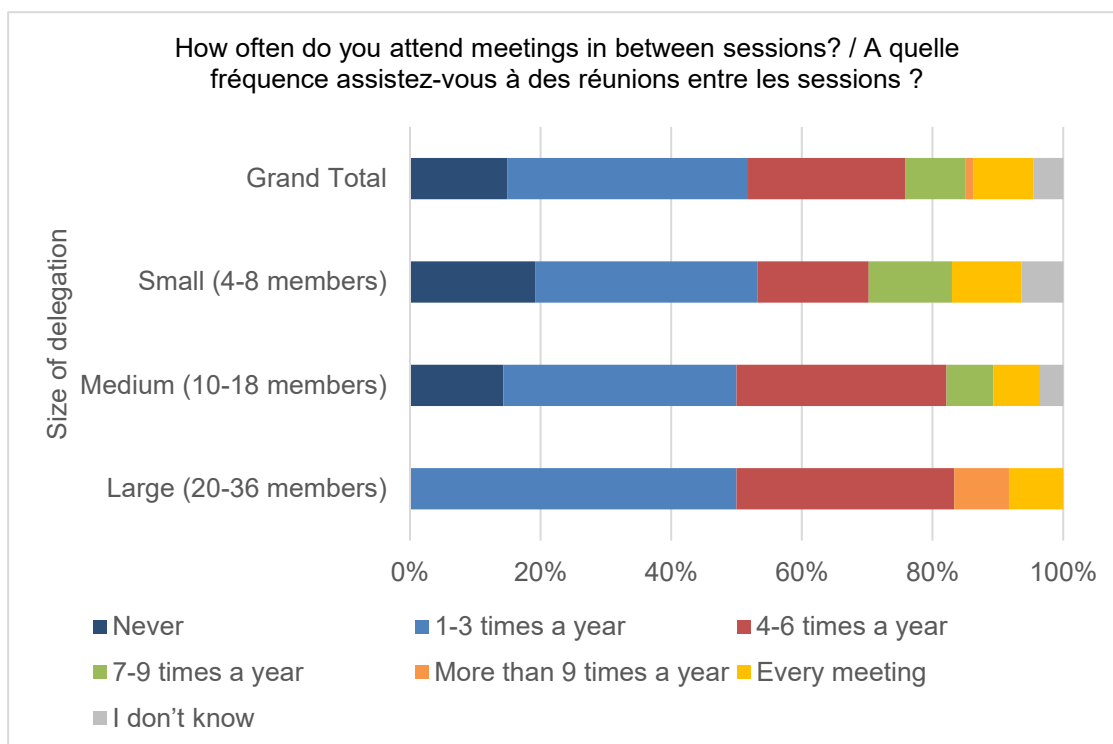
23. 78 % ont l'impression que **leur voix est entendue et que leur opinion est communiquée de manière satisfaisante**. Tous les membres des groupes ALDE, NR et GUE ont déclaré se sentir entendus. EC/DA affichait le taux le plus élevé (43 % de ses répondants) de réponses négatives. En moyenne, les membres de l'opposition se sentent moins entendus (35 % des répondants de l'opposition contre 11 % des répondants du parti au gouvernement).

24. 88 % ont déclaré que **les contacts personnels avec leurs pairs parlementaires** constituaient un facteur de motivation important, « assez » ou « très » important pour leur participation aux réunions.

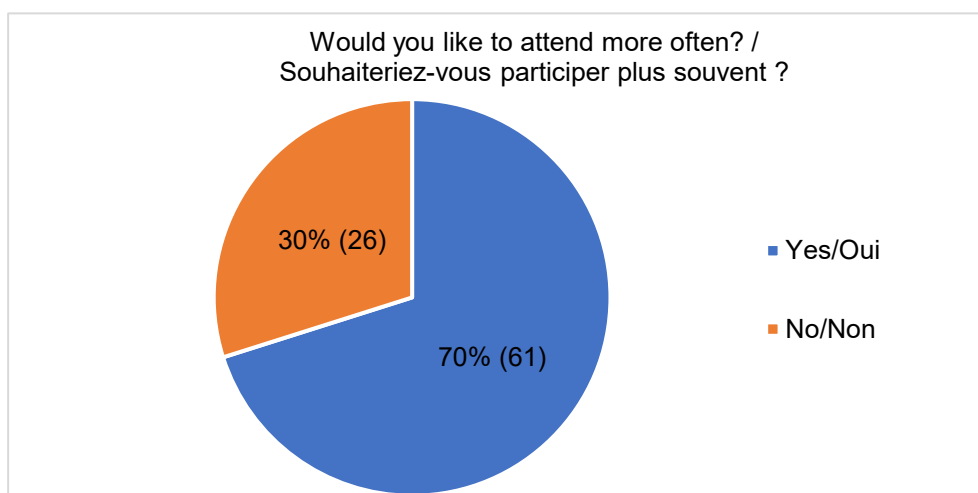
d. Concernant les réunions de commissions

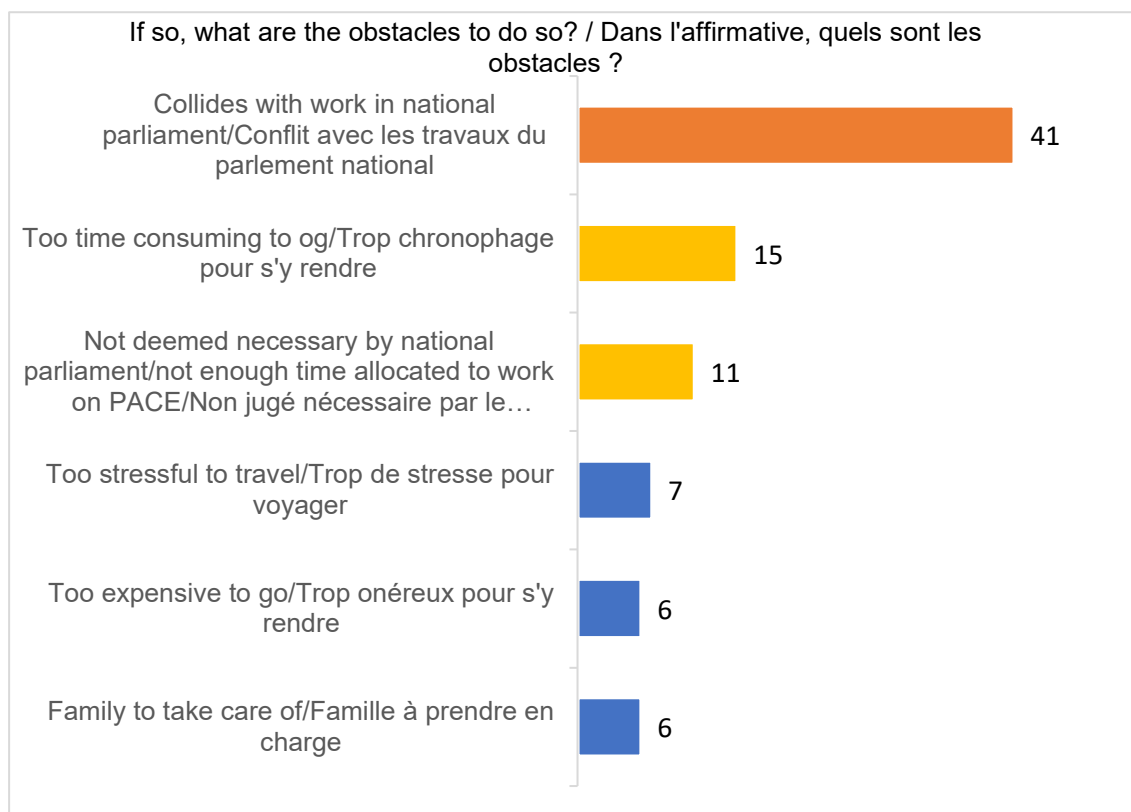
25. Seuls 2% des répondants ne sont actuellement membres d'aucune (sous-)commission, 8% siègent dans plus de 5 (sous-)commissions et la plupart (39%) sont actuellement membres de 2.

26. La plupart des répondants participent fréquemment aux **réunions des commissions au cours de la partie de session**, 31 % d'entre eux ayant répondu qu'ils assistaient à toutes les réunions. Les réunions entre les parties de sessions sont moins fréquentées: 37 % déclarent n'y assister qu'une à trois fois par an, tandis que 15 % n'y assistent jamais. Les membres des grandes délégations semblent assister en moyenne à un plus grand nombre de réunions pendant et entre les sessions (aucun des répondants ne répondant « jamais ») que les membres des petites et moyennes délégations.

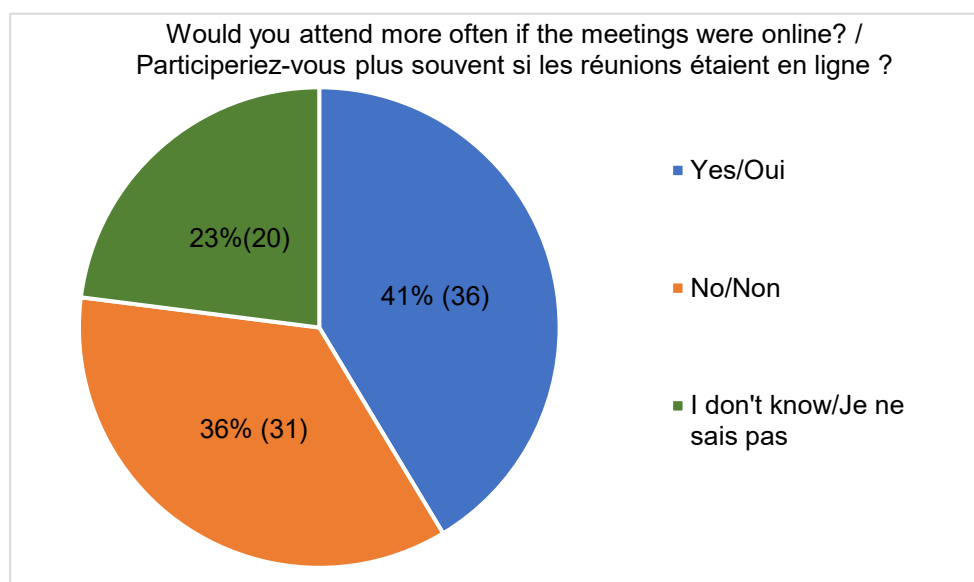


27. 30 % ont répondu qu'ils ne souhaitent pas **y assister plus souvent**. Pour ceux qui souhaitent y assister plus souvent, le fait que les réunions coïncident avec les travaux des parlements nationaux est le plus grand obstacle (mentionné 46 fois), suivi par le fait qu'elles prennent trop de temps (mentionné 15 fois) et ne sont pas jugées nécessaires par les parlements nationaux (mentionné 11 fois). Dans la question ouverte qui a suivi, l'appartenance à un petit parlement national, le fait d'être un-e suppléant-e et le fait de ne pas appartenir à la faction gouvernementale ont été identifiés comme d'autres **facteurs limitatifs**. Les raisons pour lesquelles les répondants ne souhaitent pas assister à davantage de réunions étaient principalement le manque de temps, le travail au sein des parlements nationaux ou le fait qu'ils pensaient qu'il y avait suffisamment de réunions.





28. 41 % ont déclaré qu'ils participeraient plus souvent si les réunions étaient **en ligne**, tandis que 23 % ne savaient pas si cela changerait quoi que ce soit. 76 % ont l'impression que leur voix est entendue lors des réunions des (sous-)commissions. À la question de savoir s'ils changeraient quoi que ce soit à la façon dont les commissions fonctionnent, les réponses les plus récurrentes ont été d'avoir moins ou seulement des réunions en ligne entre les parties de sessions, de ne pas avoir de réunions de commission se tenant au même moment pendant les parties de sessions, d'avoir une présidence plus efficace et moins de rapports à l'ordre



du jour.

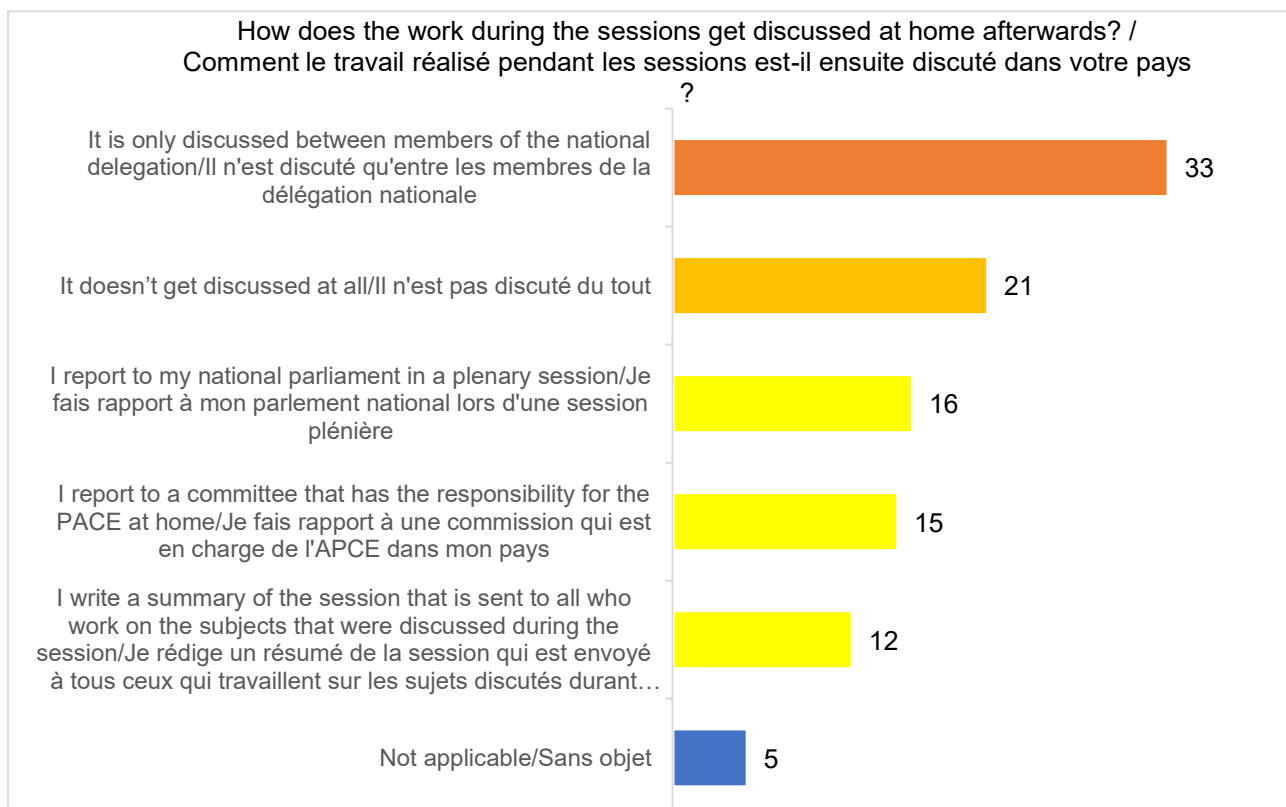
29. Les commissions les plus populaires étaient la commission des questions politiques et de la démocratie et la commission sur l'égalité et la non-discrimination (toutes deux mentionnées 13 fois), suivies de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias (tous deux mentionnés 10 fois). Les raisons les plus fréquemment invoquées pour expliquer pourquoi une (sous-)commission est la favorite étaient l'intérêt personnel ou la pertinence politique et la pertinence pour la prise de décision de l'APCE, toutes deux mentionnées plus de 20 fois. Parmi les autres raisons invoquées figurent l'intérêt pour les sous-commissions d'une commission, la (sous-

)commission correspondant aux travaux du parlement national, la qualification, la possibilité de rencontrer des experts et la bonne ambiance au sein de la (sous-)commission.

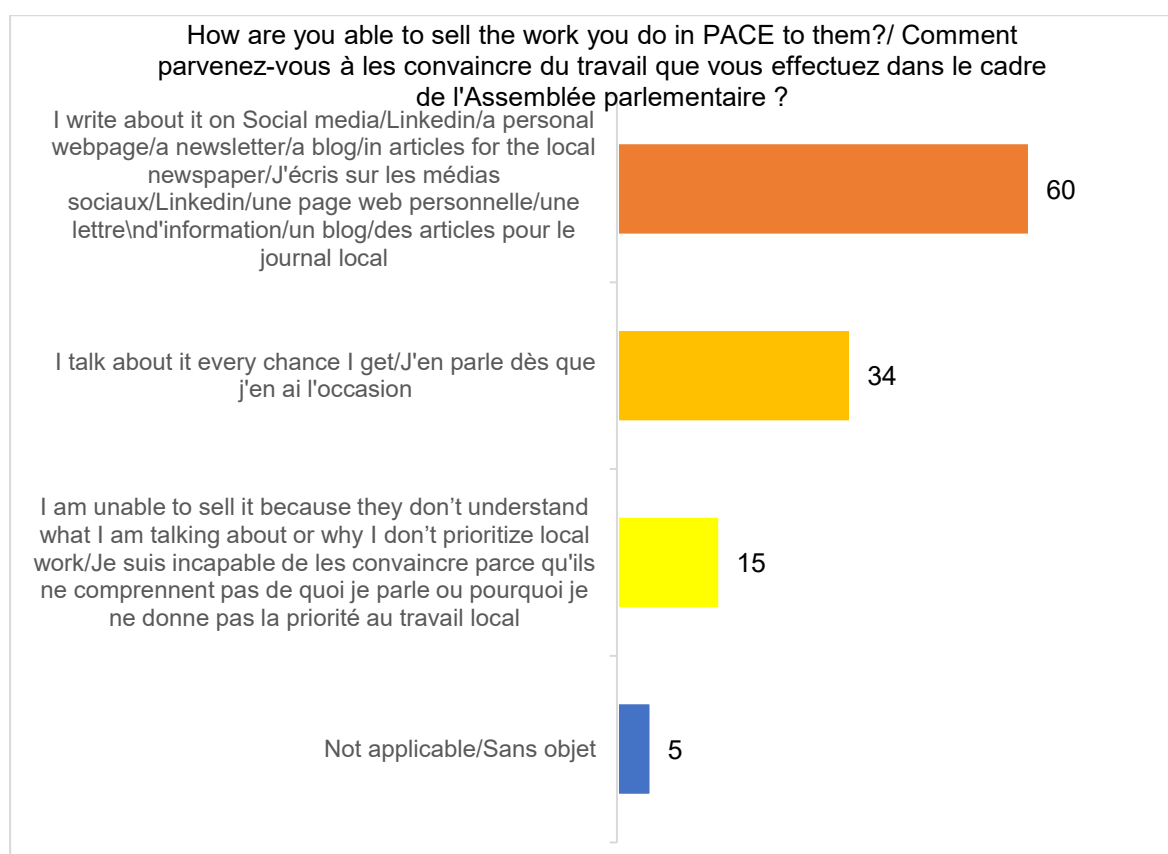
e. Après les parties de sessions

30. Les réponses à la question de savoir si leur **travail à l'Assemblée est suffisamment reconnu** ont été équilibrées: 29 % n'étaient pas d'accord avec cette affirmation et 33 % l'étaient. Selon 60 % des répondants, leur participation en tant que membre de l'APCE répond à leurs attentes. Parmi les éléments qui pourraient aider à mieux répondre à leurs attentes, une meilleure visibilité dans les médias et leur propre parlement, plus de temps pour l'APCE et plus de réunions en ligne ont été les plus énumérés.

31. 33 personnes ont répondu que le travail pendant les parties de sessions n'est discuté au sein de la délégation nationale qu'après et 21 qu'il n'est pas discuté du tout. Lorsqu'il s'agissait de faire rapport en dehors de la délégation nationale, il était plus courant de faire rapport au parlement national en séance plénière (16 réponses), suivi de la commission compétente (15 réponses). D'autres moyens de **discuter du travail de l'APCE chez eux** ont été les média et réseaux sociaux et au sein du groupe du parti parlementaire.



32. Seuls 12 répondants ont déclaré que les travaux du Conseil de l'Europe et de l'APCE faisaient l'objet de rapports réguliers, tandis que 32 ont déclaré qu'ils faisaient parfois l'objet de rapports, lorsqu'ils étaient pertinents pour leur pays d'origine. Selon 36 personnes, personne dans leur pays, à l'exception des experts, ne connaît le Conseil de l'Europe et l'APCE. Les réponses étaient plus équilibrées **sur la question de savoir si les électeurs sont au courant du travail de leurs députés à l'APCE**, 49 % des répondants ayant répondu « oui » et 37 % « non ». Les députés du parti au gouvernement ont estimé que leurs électeurs étaient plus au courant (60 % d'entre eux ayant répondu « oui ») que les membres de l'opposition (38 %). Le moyen préféré d'informer leurs électeurs sur leur travail à l'APCE était de publier à ce sujet sur les réseaux sociaux, dans les journaux locaux ou d'autres plates-formes similaires (selon 60 répondants).



33. 43 % sont « d'accord » ou « fortement d'accord » avec l'affirmation selon laquelle le **travail au sein de l'APCE est perçu, aux niveaux national et local, comme une valeur ajoutée**. 25 % sont « en désaccord » ou « fortement en désaccord ».

34. Le commentaire le plus fréquemment mentionné était le souhait d'une **meilleure stratégie médiatique**, d'une **visibilité accrue** des travaux du Conseil de l'Europe et de l'APCE (en les distinguant de l'UE) et d'une aide pour atteindre les électeurs. Certains répondants ont également exprimé leur intérêt pour des parties de sessions mieux organisées et une coordination plus étroite avec le Comité des Ministres.

III. Principales conclusions du questionnaire

35. Une question qui transcendait plusieurs questions était celle du manque de temps à consacrer aux travaux de l'APCE, qui vient s'ajouter aux travaux des parlements nationaux. Parfois, les réunions de l'APCE coïncident également avec les réunions du parlement national. Quelques suggestions ont été avancées par les répondants pour résoudre ce problème, méritent d'être notées. L'un des répondants a suggéré qu'« il pourrait être intéressant d'avoir un accord général avec tous les pays membres afin que le travail supplémentaire effectué au sein de l'APCE soit comptabilisé comme un travail effectué dans son pays (moins de commissions, par exemple) ». Pour résoudre le problème de la collision des réunions, un autre a suggéré d'avoir un système de rotation pour les réunions des commissions pendant les sessions, de sorte qu'elles ne tombent pas toujours le même jour et que les mêmes députés soient empêchés d'assister aux réunions des commissions à chaque fois. Évidemment, les créneaux des commissions dépendent en grande partie de la présentation des débats en plénière, pour lesquels les commissions doivent prendre position sur les amendements, ce qui limite les possibilités de planification horaire. Il a été suggéré d'améliorer la participation aux réunions des commissions entre les parties de sessions en organisant des réunions en ligne. Sur cette question particulière, notre commission n'a cessé de souligner l'importance des réunions en présentiel en tant que qualité inhérente aux échanges de l'APCE. En outre, certains membres ont également exprimé le souhait de réduire le nombre de réunions entre les parties des sessions, car ils doivent donner la priorité à leurs travaux au sein des parlements nationaux.

36. Se rendre à Strasbourg est difficile et représente un défi pour la participation.

37. La question de la visibilité est un aspect très important du travail des membres de l'Assemblée. Beaucoup ont regretté que leurs électeurs/électorales, ainsi que leurs parlements nationaux, n'aient pas compris l'importance de leur travail au sein de l'APCE et qu'ils n'aient donc pas pu assister à autant de réunions qu'ils l'auraient souhaité. Le souhait d'une meilleure couverture médiatique et d'une meilleure stratégie médiatique a été réitéré, même si la mediabox n'est pas beaucoup utilisée comme outil, en particulier par les femmes. Il

y a toujours place à l'amélioration et nous examinerons les mesures qui pourraient accroître encore la visibilité des travaux de l'Assemblée.

38. L'accès à l'information et la facilité d'utilisation des outils informatiques de l'Assemblée sont également essentiels. Il est nécessaire d'évaluer la simplicité d'utilisation de PACE-Apps ainsi que la nécessité d'une formation pour l'utiliser.

39. En général, les formations, les brochures d'information, les séminaires d'introduction et les programmes de mentorat contribueraient également à accroître la participation et la participation des nouveaux membres.

40. En ce qui concerne la liste des orateurs, les répondants ont exprimé leur méconnaissance des procédures afin de définir cette liste, ce qui est perçu comme un manque de transparence. De plus, de la frustration a été exprimée sur le fait que la liste des orateurs ne pouvait régulièrement pas être épuisée, faute de temps. Certains ont suggéré que les parties de sessions pourraient être organisées différemment, avec moins de débats à l'ordre du jour et les réunions des commissions et des groupes politiques le matin et des plénières uniquement l'après-midi. Il faudra poursuivre les discussions sur ce point afin de savoir si c'est ce que souhaite la majorité et si c'est réalisable. Nous avons connu ce rythme en nous réunissant dans les locaux du Parlement européen et nous pouvons en tenir compte dans nos réflexions ultérieures.

41. Alors que les répondants à cette enquête ne manquent pas de motivation pour devenir rapporteurs, rapporteurs généraux, observateurs électoraux, présidents ou vice-présidents, il a souvent été mentionné que des questions plus pertinentes sur le plan politique et le sentiment que le travail que l'on fait peut influencer les gouvernements amélioreraient également la motivation.

ANNEXE 1: Questionnaire – Accroître la participation des membres de l'APCEInformations générales

- 1. Quel est votre genre ?**
 - a. féminin
 - b. masculin
 - c. autre
- 2. Quand êtes-vous né-e ?**
 - a. après 1990
 - b. entre 1970 et 1989
 - c. entre 1950 et 1969
 - d. entre 1940 et 1949
 - e. avant 1939
- 3. Quel est votre statut de membre à l'Assemblée parlementaire ?**
 - a. représentant-e
 - b. suppléant-e
- 4. Quelle est la taille de votre délégation nationale ?**
 - a. petite (4-8 membres)
 - b. moyenne (10-18 membres)
 - c. grande (20-36 membres)
- 5. De quel groupe politique êtes-vous membre ?**
 - a. SOC
 - b. PPE/DC
 - c. ADLE
 - d. CE/AD
 - e. GUE
 - f. NI
- 6. Etes-vous actuellement membre d'un parti d'opposition ou du parti gouvernemental au sein de votre parlement national ?**
 - a. Opposition
 - b. Gouvernement
- 7. Depuis combien d'années êtes-vous membre de votre parlement national ?**
- 8. Depuis combien d'années êtes-vous membre de l'Assemblée parlementaire ?**

Avant les sessions

- 9. Comment vous êtes-vous retrouvé-e sur la liste de votre délégation nationale auprès de l'Assemblée ?**
 - a. J'en ai fait la demande
 - b. On m'a demandé de faire partie de la délégation
 - c. C'est un élément obligatoire de mon rôle/de la commission dans laquelle je siège au sein de mon parlement national
 - d. Autre
- 10. S'il y a d'autres raisons pour lesquelles vous vous êtes retrouvé-e sur la liste de votre délégation nationale auprès de l'Assemblée, merci d'indiquer lesquelles :**
- 11. Dans quelle mesure vous a-t-il semblé facile de devenir membre de votre délégation ?**
 - a. Très facile
 - b. Facile
 - c. Ni l'un, ni l'autre
 - d. Difficile
 - e. Très difficile
- 12. Quels pourraient être les obstacles pour devenir membre de votre délégation nationale auprès de l'Assemblée ?**
 - a. Le genre
 - b. La religion
 - c. L'orientation sexuelle
 - d. L'appartenance politique

- e. L'âge
 - f. La famille
 - g. Le manque de compétences linguistiques
 - h. Le manque d'expérience et de connaissances
 - i. Ne pas connaître les bons contacts
 - j. Frein à la carrière
 - k. Trop chronophage (si le travail au sein de l'APCE n'est pas prioritaire et que vous devez faire des heures supplémentaires)
 - l. Sans objet
- 13. Si vous voyez d'autres obstacles qui pourraient se présenter pour devenir membre de votre délégation nationale auprès de l'Assemblée, merci d'indiquer lesquels :**
- 14. Combien d'heures pouvez-vous consacrer par mois aux travaux de l'APCE ?**
- 15. Comment le Conseil de l'Europe et l'Assemblée parlementaire en particulier sont-ils perçus dans votre pays d'origine ?**
- a. Très bonne réputation
 - b. Bonne réputation
 - c. Mauvaise réputation
 - d. Inconnue, hormis des experts
 - e. Sans opinion
- 16. Les outils techniques (PACE-apps) sont-ils faciles à utiliser ?**
- a. Tout à fait d'accord
 - b. D'accord
 - c. Neutre
 - d. Pas d'accord
 - e. Pas du tout d'accord
- 17. Les informations nécessaires sont-elles faciles d'accès ?**
- a. Tout à fait d'accord
 - b. D'accord
 - c. Neutre
 - d. Pas d'accord
 - e. Pas du tout d'accord

Pendant les sessions

- 18. À combien de sessions assistez-vous en moyenne par an ?**
- a. 0
 - b. 1
 - c. 2
 - d. 3
 - e. 4
- 19. Si vous participez à une session plénière, combien de jours en moyenne assistez-vous aux réunions ?**
- a. 1
 - b. 2
 - c. 3
 - d. 4
 - e. 5
- 20. Y a-t-il des obstacles à votre participation aux sessions ?**
- a. Oui
 - b. Non
- 21. Si oui, lesquels ?**
- a. Conflit avec les travaux du parlement national
 - b. Trop cher pour y aller
 - c. Trop de temps pour s'y rendre
 - d. Non jugé nécessaire par le parlement national
 - e. Famille à prendre en charge
- 22. Si vous voyez d'autres obstacles à votre participation aux sessions, merci d'indiquer lesquels :**

- 23. Participeriez-vous davantage aux sessions si elles étaient plus courtes mais plus fréquentes, par exemple cinq ou six fois par an mais seulement pendant trois jours ?**
- Certainement
 - Très probablement
 - Probablement
 - Possible
 - Probablement pas
 - Certainement pas
- 24. Combien de fois intervenez-vous en moyenne en plénière ?**
- Plusieurs fois par jour
 - Une fois par jour
 - Une fois tous les deux jours
 - Une fois par session
 - Plus rarement
 - Jamais
- 25. Combien de fois avez-vous été rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections ?**
- 26. Seriez-vous intéressé-e à devenir rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections et à prendre la parole plus souvent ?**
- Tout à fait d'accord
 - D'accord
 - Neutre
 - Pas d'accord
 - Pas du tout d'accord
- 27. Quels sont les facteurs susceptibles d'accroître votre motivation pour devenir rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections et pour prendre la parole plus souvent ?**
- Avantages en termes de carrière
 - Visibilité accrue
 - Tâches intéressantes
 - Apprendre de nouvelles choses
 - Élargir mon réseau en entrant en contact avec des personnes et des institutions intéressantes
 - Relever de nouveaux défis
 - Rémunération
 - Sans opinion
- 28. Si vous voyez d'autres facteurs susceptibles d'accroître votre motivation pour devenir rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections et pour prendre la parole plus souvent, merci d'indiquer lesquels :**
- 29. Quels sont les obstacles qui pourraient vous freiner pour devenir rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections et pour prendre la parole plus souvent ?**
- Famille à prendre en charge
 - Manque de compétences linguistiques
 - Manque d'expérience et de connaissances
 - Ne pas connaître les bons contacts
 - Frein à la carrière
 - Trop chronophage (si les travaux au sein de l'APCE ne sont pas prioritaires et que vous devez faire des heures supplémentaires)
 - Trop stressant de voyager (en tant que rapporteur/rapporteur général/observateur d'élections)
 - Sans objet
- 30. Si vous voyez d'autres obstacles qui pourraient vous freiner pour devenir rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections et pour prendre la parole plus souvent, merci d'indiquer lesquels :**
- 31. Quels obstacles peuvent empêcher une participation active aux sessions**
- Absence d'expérience et de connaissances suffisantes
 - Manque de compétences linguistiques
 - Manque de temps à consacrer à l'APCE et donc pour se préparer à une participation active

- d. Absence d'intérêt pour les sujets abordés
 - e. Absence d'intérêt pour une institution autant éloignée de mes électeurs
 - f. Sans objet
- 32. Si vous voyez d'autres obstacles pouvant empêcher une participation active aux sessions, merci d'indiquer lesquels :**
- 33. Connaissez-vous la procédure pour devenir rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections ?**
- a. Oui
 - b. Non
- 34. Connaissez-vous le rôle et les tâches d'un-e rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections ?**
- a. Oui
 - b. Non
- 35. À votre avis, les informations sur la procédure et les tâches d'un-e rapporteur-e (général-e) / (vice-)président-e / observateur ou observatrice d'élections sont-elles suffisamment claires et accessibles ?**
- a. Oui
 - b. Non
- 36. Comment cela pourrait-il être amélioré ?**
- 37. Avez-vous accès aux ressources matérielles (équipements, fournitures, etc.) et non matérielles (informations, soutien, etc.) dont vous avez besoin ?**
- a. Oui
 - b. Non
- 38. Si non, pourquoi ?**
- a. Elles ne sont pas suffisantes pour tout le monde
 - b. Je ne sais pas où les trouver
 - c. Elles ne sont pas suffisamment visibles/accessibles
 - d. Elles ne sont pas satisfaisantes
- 39. S'il y a d'autres raisons pour lesquelles vous n'avez pas accès aux ressources dont vous avez besoin, merci d'indiquer lesquelles :**
- 40. Combien de fois en moyenne utilisez-vous la media box au cours d'une session ?**
- a. Plusieurs fois par jour
 - b. Une fois par jour
 - c. Une fois tous les deux jours
 - d. Une fois par session
 - e. Plus rarement
 - f. Jamais
- 41. Les informations sur la façon de l'utiliser sont-elles suffisamment accessibles ?**
- a. Oui
 - b. Non
- 42. Quels autres services souhaiteriez-vous pour les membres de l'APCE ?**
- 43. Avez-vous l'impression que votre voix est entendue et que votre opinion est communiquée de manière satisfaisante ?**
- a. Oui
 - b. Non
- 44. Quelle est l'importance des contacts personnels avec des membres d'autres pays pour motiver la participation aux réunions de l'APCE ?**
- a. Très importante
 - b. Assez importante
 - c. Importante
 - d. Peu importante
 - e. Pas du tout importante
 - f. Sans opinion

Concernant les réunions de commissions :

- 45. Dans combien de (sous-)commissions êtes-vous actuellement titulaire ou remplaçant-e ?**

- a. 0
- b. 1
- c. 2
- d. 3
- e. 4
- f. 5
- g. Plus que 5
- h. Je ne sais pas

46. À quelle fréquence assistez-vous à des réunions pendant les sessions ?

- a. 1-3 fois par an
- b. 4-6 fois par an
- c. 7-9 fois par an
- d. Plus que 9 fois par an
- e. Chaque réunion
- f. Jamais
- g. Je ne sais pas

47. À quelle fréquence assistez-vous à des réunions entre les sessions ?

- a. 1-3 fois par an
- b. 4-6 fois par an
- c. 7-9 fois par an
- d. Plus que 9 fois par an
- e. Chaque réunion
- f. Jamais
- g. Je ne sais pas

48. Souhaiteriez-vous participer plus souvent ?

- a. Oui
- b. Non

49. Dans l'affirmative, quels sont les obstacles ?

- a. Conflit avec les travaux du parlement national
- b. Trop onéreux pour s'y rendre
- c. Trop chronophage pour s'y rendre
- d. Trop de stress pour voyager
- e. Non jugé nécessaire par le parlement national
- f. Famille à prendre en charge

50. S'il y a d'autres obstacles à votre participation aux réunions des commissions, merci d'indiquer lesquels :

51. Si non, pourquoi ?

52. Participeriez-vous plus souvent si les réunions étaient en ligne ?

- a. Oui
- b. Non
- c. Je ne sais pas

53. Votre opinion est-elle entendue lors des réunions de la commission ?

- a. Oui
- b. Non
- c. Je ne sais pas

54. Si non, pourquoi ?

55. Si vous pouviez modifier les méthodes de travail des commissions, qu'aimeriez-vous voir changer ?

56. Quelle est votre (sous-)commission préférée

- a. Commission des questions politiques et de la démocratie
- b. Sous-commission sur le Proche-Orient et le monde arabe
- c. Sous-commission des relations extérieures
- d. Sous-commission sur les Balkans occidentaux
- e. Commission des questions juridiques et des droits de l'homme
- f. Sous-commission des droits de l'homme
- g. Sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme

- h. Sous-commission sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
- i. Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable
- j. Sous-commission sur la Charte sociale européenne
- k. Sous-commission sur les enfants
- l. Sous-commission de la santé publique et du développement durable
- m. Sous-commission du Prix de l'Europe
- n. Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées
- o. Sous-commission sur les enfants et les jeunes réfugiés et migrants
- p. Sous-commission sur les diasporas et l'intégration
- q. Sous-commission sur le trafic de migrants et la traite des êtres humains
- r. Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias
- s. Sous-commission de la culture, de l'éducation et des valeurs démocratiques
- t. Sous-commission de la jeunesse et de la société du futur
- u. Sous-commission des médias et de la société de l'information
- v. Commission sur l'égalité et la non-discrimination
- w. Sous-commission sur l'égalité de genre
- x. Sous-commission sur les droits des minorités
- y. Sous-commission sur le handicap et la discrimination multiple et intersectionnelle
- z. Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)
- aa. Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles
- bb. Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme
- cc. En fonction de la thématique
- dd. Sans opinion

57. Pourquoi est-elle votre (sous-)commission favorite ?

Après les sessions

58. À votre avis, votre travail au sein de l'APCE est-il suffisamment reconnu ?

- a. Tout à fait d'accord
- b. D'accord
- c. Neutre
- d. Pas d'accord
- e. Pas du tout d'accord

59. Votre participation en tant que membre de l'APCE répond-elle à vos attentes ?

- a. Tout à fait d'accord
- b. D'accord
- c. Neutre
- d. Pas d'accord
- e. Pas du tout d'accord

60. Comment mieux y répondre ?

61. Comment le travail réalisé pendant les sessions est-il ensuite discuté dans votre pays ?

- a. Je fais rapport à une commission qui est en charge de l'APCE dans mon pays
- b. Je fais rapport à mon parlement national lors d'une session plénière
- c. Je rédige un résumé de la session qui est envoyé à tous ceux qui travaillent sur les sujets qui ont été discutés pendant la session
- d. Il n'est discuté qu'entre les membres de la délégation nationale
- e. Il n'est pas discuté du tout
- f. Sans objet

62. Si vous utilisez d'autres moyens pour discuter, dans votre pays, du travail réalisé pendant les sessions, merci d'indiquer lesquels :

63. Quelle est la visibilité des travaux du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée parlementaire en particulier dans votre pays d'origine ?

- a. Ils font l'objet de nouveaux rapports réguliers
- b. On en parle parfois aux informations, s'il s'agit d'un sujet lié à mon pays d'origine
- c. Le gouvernement et le parlement national publient des communiqués de presse informant sur les travaux du CdE et de l'APCE
- d. En dehors des personnes travaillant sur le sujet, personne ne sait ce que sont le Conseil de l'Europe et l'Assemblée parlementaire

e. Sans opinion

64. Vos électeurs sont-ils au courant des travaux que vous effectuez au sein de l'Assemblée parlementaire ?

- a. Oui
- b. Non
- c. Je ne sais pas

65. Comment parvenez-vous à les convaincre du travail que vous effectuez dans le cadre de l'Assemblée parlementaire ?

- a. J'en parle dès que j'en ai l'occasion
- b. J'écris sur les médias sociaux/Linkedin/une page web personnelle/une lettre d'information/un blog/des articles pour le journal local
- c. Je ne suis pas en mesure de les convaincre parce qu'ils ne comprennent pas de quoi je parle ou pourquoi je ne donne pas la priorité au travail local
- d. Sans objet

66. Si vous avez d'autres moyens de les convaincre du travail que vous effectuez dans le cadre de l'Assemblée parlementaire, merci d'indiquer lesquels :

67. Avez-vous l'impression que travailler au sein de l'Assemblée parlementaire est perçu, au niveau national et local, comme une valeur ajoutée ?

- a. Tout à fait d'accord
- b. D'accord
- c. Neutre
- d. Pas d'accord
- e. Pas du tout d'accord

68. Avez-vous des recommandations à faire à l'APCE ?

69. Si vous avez d'autres réactions, commentaires, réflexions ou recommandations, merci d'indiquer lesquels :